ADHÉSIONS 2022

CLUB DE GOLF RIVERMEAD

Catégorie d'adhésion	Cotisations annuelles	Minimums pour la restauration	Initiation sur 3 ans 50%, 1ère année 25%, 2e année 25%, 2e année
Membre régulier (âgé de 40 ans et plus)	5 200 $	900 $	10 000 $
Conjoint(e) régulier	3 472 $	400 $	5 000 $
Intermédiaire A1 — 19 à 22	1 848 $	200 $	6 000 $
Intermédiaire A2 — 23 à 25	2 292 $	200 $	6 000 $
Intermédiaire B1 — 26 à 27	2 517 $	400 $	6 000 $
Intermédiaire B2 — 28 à 29	2 742 $	400 $	6 000 $
Intermédiaire C1 — 30 à 32	3 181 $	800 $	6 000 $
Intermédiaire C2 — 33 à 35	3 636 $	800 $	6 000 $
Intermédiaire C3 — 36 à 39	4 306 $	900 $	6 000 $
Préjunior (âgé de 7 à 9 ans)	449 $	0 $	S.O.
Junior (âgé de 10 à 14 ans)	730 $	0 $	S.O.
Junior (âgé de 15 à 18 ans)	954 $	0 $	S.O.
Social	325 $	0 $	S.O.

Conditions

- Les taxes s'appliquent aux catégories, privilèges, tarifs et frais, sous réserve de modification;
- Dès le 31 octobre, le club facturera le solde du minimum à tout membre qui ne l'a pas déboursé au 31 octobre;
- Pour les catégories où une limite d'âge s'applique, on compte l'âge du membre au 1er janvier de chaque année;
- Rabais familial pour intermédiaire : A (19-25) — 15 % ; B (26-29) — 10 % ; C (30-39) — 5 %.

Catégories	Privilèges de golf/restrictions	Mode de paiement sur 7 mois	Privilèges au pavillon	Accès aux aménagements de pratique	Réservation d' heures de départ en ligne et par téléphone intelligent	Chariots de golf disponibles sans frais	Entreposage et nettoyage des bâtons	Casier, nettoyage de chaussures, service de serviettes et d' articles de toilette	Privilèges de réciprocité aux clubs de golf et sociaux	Carte de niveau or de Golf Canada (sous réserve de modification)	Entreposage 3 roues	Entreposage Lectronic Caddy	Actionnaire du Rivermead
Membres réguliers, Conjoints réguliers,	Sans restrictions	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	155 $	260 $	Oui
Membres intermédiaires *C1 et C2*	Sans restrictions	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	155 $	260 $	Non
Membres intermédiaires A1, A2, B1 et B2	Voir ci-dessous	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	155 $	260 $	Non
Membres juniors	Voir ci-dessous	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	75 $	Non	Oui	38 $	155 $	260 $	Non
Membres sociaux	Voir ci-dessous	Non	Oui	Voir ci-dessous	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	S.O.	S.O.	Non

MEMBRES RÉGULIERS ET MEMBRES CONJOINTS(ES) RÉGULIERS

- Aucune restriction de temps de jeu.
- Carte Golf Canada incluse.
- Services de golf inclus.
- Actionnaire

INTERMÉDIAIRE A1, A2, B1 et B2

- Fins de semaine : peut jouer après 11 h

MEMBRES JUNIORS – Réserver aux enfants et petits-enfants des membres golfeurs.

Préjuniors (âgé de 7 à 9 ans, en date du 1er janvier)

- Réservé aux enfants et petits-enfants des membres golfeurs;
- Doit être accompagné sur le parcours en tout temps par un parent ou grands-parents membre golfeur;
- Départ des jalons rouges aux trous à normale 3, des indicateurs de 150 verges aux trous à normale 4 et des indicateurs de 200 verges aux trous à normale 5, à moins que le professionnel en titre approuve qu'il joue des jalons rouges.

Restrictions relatives au jour ou à l'heure de jeu :

- Jours de semaine : ils ont le droit de jouer après 17 h;
- Fins de semaine et jours fériés : ils ont le droit de jouer après 15 h.

Préjuniors élites (âgé de 7 à 9 ans, en date du 1er janvier)

- Dois avoir un handicap établi;
- Dois avoir été approuvé par le professionnel en titre;
- Réservé aux enfants et petits-enfants des membres golfeurs;
- Doit être accompagné sur le parcours en tout temps par un parent ou grands-parents membre golfeur;
- Départ des jalons rouges des trous à normale 3, des indicateurs de 150 verges aux trous à normale 4 et des indicateurs de 200 verges aux trous à normale 5, à moins que le professionnel en titre approuve qu'il joue des jalons rouges.

Restrictions relatives au jour ou à l'heure de jeu :

- Jours de semaine : droit de jouer avant midi et après 14 h;
- Week-ends et jours fériés : ils ont le droit de jouer après 13 h.

Débutant (âgé de 10 à 18 ans en date du 1er janvier)

- Réservé aux enfants et petits-enfants des membres golfeurs
- Débutants qui n'ont pas de handicap;
- Dois jouer avec un membre golfeur en tout temps.

Restrictions relatives au jour ou à l'heure de jeu :

- Jours de semaine : ils ont le droit de jouer après 17 h;
- Week-ends et jours fériés : ils ont le droit de jouer après 15 h.

Juniors (âgé de 10 à 18 ans en date du 1er janvier)

- Réservé aux enfants et petits-enfants des membres golfeurs
- Dois avoir un handicap établi;
- Ils ont le droit de jouer avec d'autres juniors aux heures appropriées.

Restrictions relatives au jour ou à l'heure de jeu :

- Jours de semaine : droit de jouer avant midi et après 14 h;
- Week-ends et jours fériés : ils ont le droit de jouer après 13 h.

Juniors de la classe A (âgé de 10 à 18 ans en date du 1er janvier)

- Réservé aux enfants et petits-enfants des membres golfeurs

- Fins de semaine : peut jouer après 11 h
- Dois avoir été approuvé par le professionnel en titre;
- Garçons : dois avoir un facteur de handicap de 8,6 ou moins;
- Filles : dois avoir un facteur de handicap de 18,4 ou moins;
- Dois avoir été classé dans les 50 meilleurs de l'ordre de mérite de l'AGQ;
- Membres d'une équipe de golf provinciale, avec une lettre de recommandation d'un directeur d'école ou d'un autre adulte occupant un poste d'autorité similaire;
- Le Rivermead doit être leur parcours d'adhésion et ils doivent jouer un rôle actif au programme pour les juniors du Rivermead.

MEMBRES SOCIAUX

- Ils ont le droit de jouer cinq rondes de golf par année comme invité d'un membre golfeur, après avoir payé les frais d'invité en vigueur;
- Ils ont le droit d'utiliser les aménagements de pratique jusqu'à cinq jours par année et seulement le jour où ils ont payé des frais d'invité.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le coordonnateur des adhésions au info@rivermeadgolf.com.